



L'édito



L'avenir est entre nos mains

Face à la montée du chômage et aux risques de paupérisation d'une partie importante de la population, il est nécessaire de développer une politique sociale qui permette à chacun de préserver sa dignité et d'avoir une perspective d'avenir.

Plus que jamais, les pouvoirs publics et la Ville de Neuchâtel en particulier, ont un important rôle à jouer pour préserver les équilibres sociaux et prendre soin de la cohésion sociale.

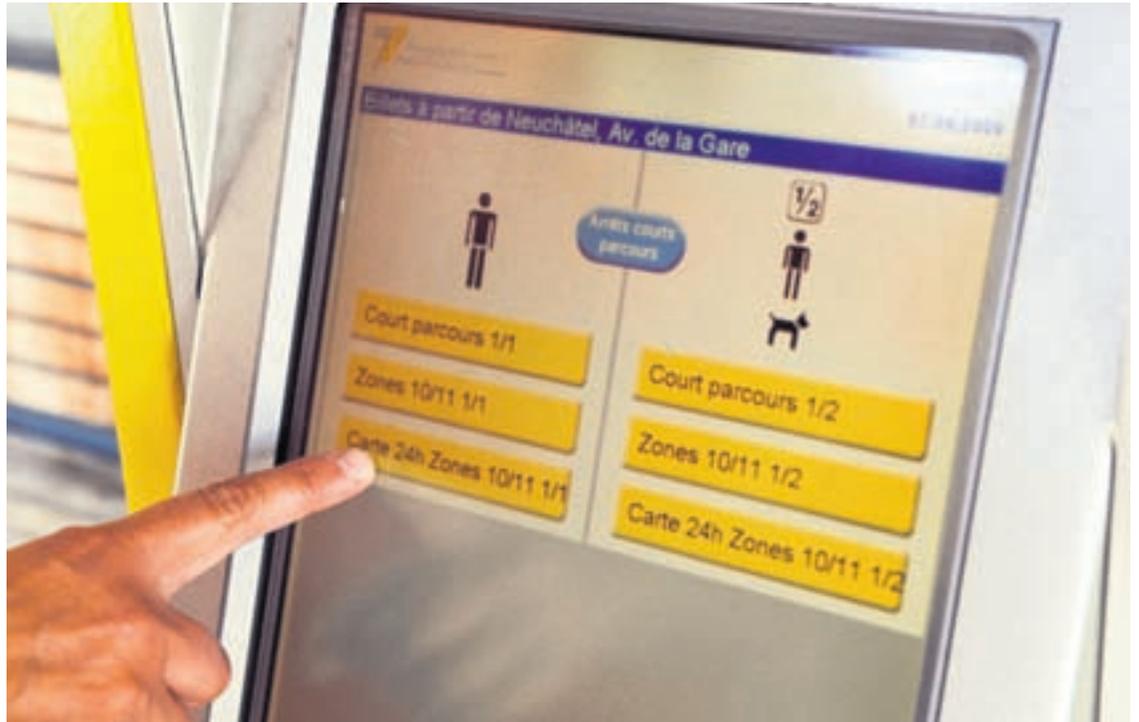
Dans les mois et années à venir, nous devons relever des défis majeurs en lien avec l'emploi, le logement, la sociabilité, la mobilité, l'environnement, l'énergie, la santé, le vieillissement de la population et la place des jeunes dans la société... sans compter les finances publiques.

Je m'engage pour un partenariat renouvelé entre les Autorités et la population ainsi qu'entre le Conseil communal et le Conseil général. C'est ensemble que nous réussirons à relever avec succès les grands défis présents et futurs.

Le dialogue social est une voie que je privilégie pour mener à bien l'action politique. Dialoguer et travailler avec la population est nécessaire pour trouver des solutions durables et construire l'avenir de notre cité. Je m'engage pour l'existence d'une société démocratique vivante qui conjugue harmonieusement liberté et solidarité. L'avenir est entre nos mains!

Olivier Arni

Directeur de l'environnement, des transports et du développement durable



Ne pas maîtriser la lecture peut entraîner de graves conséquences dans la vie de tous les jours.

Appel contre l'illettrisme

Incroyable! Pas moins de 800'000 adultes - dont 365'000 nés en Suisse et y ayant fréquenté l'école obligatoire - présentent dans notre pays des lacunes sévères en lecture et en écriture. Persuadée que savoir lire et écrire est une question d'émancipation, d'autonomie et de liberté de la personne, la Fédération suisse Lire et Ecrire lance un appel citoyen afin de faire reculer ce fléau.

A l'occasion de la Journée de l'alphabétisation célébrée mardi dans le monde entier, Lire et Ecrire veut sensibiliser l'opinion publique et les autorités communales, cantonales et fédérales au problème de l'illettrisme. La Fédération suisse demande au Conseil fédéral de

mettre en place un programme d'action à large échelle en faveur de la formation des adultes. Et cherche pour ce faire l'appui du public appelé à signer un manifeste déjà paraphé par 50 personnalités dont l'ancien conseiller d'Etat Thierry Béguin, le tennisman Stanislas Wavrinka, l'entraîneur de football Bernard Challandes, le chanteur Michel Buhler et Miss Suisse 2005.

Coût social énorme

La Fédération Lire et Ecrire entend récolter au minimum 25'000 signatures. Elle aimerait renforcer le mouvement citoyen qui s'inquiète de l'illettrisme dont le coût social et économique annuel est estimé en Suisse à plus d'un milliard

de francs. Elle cherche également à provoquer une prise de conscience conduisant chacun à se sentir personnellement responsable de ce fléau.

Aussi à Neuchâtel

On peut signer l'appel sur internet à l'adresse <http://appel.lire-ecrire-suisse.ch> ainsi que dans les bibliothèques et librairies. A Neuchâtel, des listes sont à disposition à la BPU et chez Payot notamment. La section neuchâteloise de Lire et Ecrire qui participe à cette action, organise des cours à la Maison des associations, rue Louis Favre 1. Contact: tél. 0840 47 47 47 ou 032 914 10 81, www.lire-et-ecrire.ch, courriel: neuchatel@lire-et-ecrire.ch.



3 Marco Paolini, responsable du développement économique livre ses impressions sur la situation financière.



4 L'exposition « Helvetia Park » est à découvrir au MEN du mardi au dimanche de 10h à 17h.



5 Un concert gratuit du groupe de jazz Naanzook aura lieu dimanche aux Moulins du Gor de Vauseyon.

Les commerçants



elexa

entre vous, le courant passe...

75 ans

Monruz 2
Neuchâtel
Tél. 032 729 96 66
Fax 032 729 96 69
info@elexa.ch
www.elexa.ch

(dépannage 24h/24h)



Dans ce numéro

Le Conseil général s'accorde

Le rapport de la commission financière visant une meilleure maîtrise des finances a été accepté lundi par le Conseil général. Une planification quadriennale sera établie pour les grands secteurs budgétaires de la Ville.

Page 8

Un bassin qui prend l'eau

Les cours de natation du Service des sports reprendront d'ici fin novembre, à la piscine d'Hôpital neuchâtelois à Landeyeux. La rentrée des cours n'a pas pu avoir lieu en août pour cause de fuite du bassin.

Page 9

Le petit hôtel de Chaumont

Le Conseil général a décidé que les travaux de prolongation des funiculaires Ecluse-Plan et La Coudre-Chaumont ne seront pas entrepris avant que le TransRun n'ait été réalisé. Le projet de vente du petit hôtel de Chaumont devrait aboutir rapidement.

Page 9

De la violence dans les portables

Deux comédiennes amateurs des Ateliers pour jeunes du « Théâtre à tous les étages » dénoncent le phénomène du happy slapping dans le spectacle « La Baffe ». Entre réel et virtuel, les frontières de la violence sont minces.



Page 16

La Ville de Neuchâtel a invité les décideurs de la place au traditionnel cocktail des entreprises



Bien situé et doté d'un bon potentiel économique, Neuchâtel ne manque pas d'atouts pour sortir de la crise.

Faciliter les contacts entre les entreprises

Pas moins de 200 responsables d'entreprises oeuvrant à Neuchâtel étaient présents mercredi passé à l'Espace Facchinetti, au stade de la Maladière, à l'occasion du traditionnel cocktail des entreprises organisé par la Ville.

Le Conseil communal accompagné de la plupart des chefs de services de l'administration recevait les décideurs de la place. Ce rendez-vous annuel désormais entré dans les mœurs a pour but premier de remercier les entreprises qui font vivre la ville. Il vise aussi à faciliter les contacts entre les entreprises et l'administration et à offrir aux responsables économiques un espace de contact propice au réseautage.

Alpiq à Neuchâtel

Le conseiller communal Alain Ribaux, responsable du développement économique, a apporté avec beaucoup d'humour le salut de l'exécutif aux responsables d'entreprises présents. Il s'est voulu optimiste malgré les difficultés financières qui attendent la Ville. L'un des atouts de Neuchâtel consiste à se situer entre les grands centres alémaniques et l'Arc lémanique. La preuve? La holding Alpiq issue de la fusion fin 2008 d'ATEL et d'Energie Ouest Suisse (EOS), qui fournit près d'un tiers de l'énergie consommée en Suisse, a choisi Neuchâtel pour y établir son siège. Et Alain Ribaux de

souligner le potentiel des entrepreneurs de la région.

La situation se stabilise

Cheville ouvrière de ce cocktail des entreprises, Marco Paolini, responsable du développement économique communal, répond à quelques questions:

Comment se porte l'économie dans le canton?

Nous sommes un canton exportateur. Alors que le Haut comprend principalement des entreprises industrielles, le Bas compte une majorité d'entreprises financières. C'est pourquoi la crise s'est répercutée plus rapidement dans le bas du canton. La situation économique en France et en Allemagne connaît des soubresauts. Ces deux pays ont réussi à boucler le 2^e trimestre sur un résultat positif, avec une reprise de 0.3% de leur produit intérieur brut par rapport au 1^{er} trimestre 2009. Ce qui pourrait signifier que nous avons fini de descendre. Nous ne pouvons pas encore nous prononcer sur une éventuelle reprise mais nous avons le droit de croire à une stabilisation. Des programmes gouvernementaux donnent un peu d'air à l'économie. Cependant, nous sommes enclins à nous demander si ces coups de pouce suffiront à faire reprendre le feu ou si au contraire, la flamme s'éteindra.

Concrètement, quels sont les effets de la crise sur les entreprises neuchâteloises?

Il y a des commandes suspendues ainsi que des reports d'investissements. Nous assistons à un véritable grippage de l'économie.

Quel est votre sentiment au sujet de l'état économique actuel?

Nous sommes obligés d'entendre ce que les entreprises nous racontent. Il est clair que nous serions ravis de pouvoir trouver des sorties de tunnel, ne serait-ce que pour équilibrer les budgets de la Ville. Les nouvelles qui nous parviennent restent tout de même prudentes. Nous sommes un canton exportateur et les budgets s'en ressentent.

Mercredi dernier, la Ville a organisé le cocktail des entreprises. Quel est le rôle de cette manifestation?

Il s'agit de faciliter le réseautage. Le cocktail des entreprises est un outil mis à leur disposition une fois par année par le service du développement économique. Les entreprises viennent s'y faire des contacts de manière informelle. Nous sentons que les entreprises sont désireuses de faire quelque chose pour trouver des solutions. Elles doivent aller chercher des affaires. Le succès de l'édition 2009 nous encourage à récidiver en 2010.



Samedi, le Musée d'ethnographie de Neuchâtel a ouvert les portes de sa nouvelle exposition « Helvetia Park »

La culture au pays de Heidi

L'exposition « Helvetia Park » a été inaugurée samedi au Musée d'ethnographie de Neuchâtel. Cette exposition vient s'ajouter aux débats, ainsi qu'aux interventions artistiques qui auront lieu de part et d'autre de la Suisse, dans le cadre du programme « Ménage - culture et politique » initié par la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia. Autos tamponneuses, carrousel et diseuse de bonne aventure, rien ne manque à la fête foraine.

L'exposition permet d'alimenter le débat au sujet des enjeux de la nouvelle loi sur l'encouragement à la culture qui sera à nouveau discutée ce mercredi 9 septembre, à Berne. Cette exposition itinérante reflète les rapports existant au sein de ce vieux couple que forment la culture et la politique. Inspirée du monde également itinérant de la fête foraine, l'exposition reflète différents aspects liés aux multiples conceptions de la culture en Suisse. Des jetons à l'effigie de Heidi donnent accès aux différentes attractions de l'exposition « Helvetia Park ».

Du train fantôme aux autos tamponneuses

« Helvetia Park » s'apparente à une balade le long des stands d'une



Samedi, le jeu de massacre « Battleground » a permis à de nombreux enfants de se défouler sur la tête de boucs émissaires. • Photo: Alain Germond NE

véritable fête foraine. Ce joyeux mélange d'attractions aborde divers aspects de la culture en Suisse. Le public a l'occasion de faire un tour en manège. Libre à lui de choisir une place à l'image de la Fête des vendanges, du 1er Août ou du Salon de l'automobile. Un train fantôme revient sur les scandales politico-culturels qu'a connus la Suisse. Entre autres, une représentation de l'affaire

Hirschorn, qui avait engendré la suppression d'une partie importante du budget de Pro Helvetia en 2005. La piste des autos tamponneuses donne la possibilité de conduire différents bolides. Chacune de leurs carrosseries représentent une facette différente de la culture helvétique. A noter qu'il s'agit de la seule attraction qui n'ait pas été réalisée en grandeur nature.

Freakshow

Au « Telloorado » de multiples objets sont activés non pas par une carabine, mais grâce à la monnaie Heidi. Cette attraction typiquement foraine s'interroge sur la commercialisation de divers objets provenant de musées. Un « freakshow » propose un face à face entre monstruosité et normalité. Il permet de découvrir comment les frontières entre ces deux états se sont établies. La roulotte de Madame Helvetia délivre des prophéties en échange de quelques jetons. Jeu de massacre, mini cinéma et palais des glaces viennent compléter la visite.

Exposition itinérante

L'ensemble des onze stands n'est accessible qu'au moyen des jetons Heidi. La présence de machines à sous vient rappeler que la culture dépend étroitement d'un soutien financier. Au MEN jusqu'en mai 2010, « Helvetia Park » quittera le canton pour faire escale dans d'autres villes de Suisse. Les prochaines haltes sont prévues à St-Gall, Bellinzone et Aarau. Les onze modules d'attractions foraines ont été spécialement conçus pour être modifiés à la guise des villes qui recevront l'exposition « Helvetia Park ». (ak)

Musée d'ethnographie, du mardi au dimanche, de 10h à 17h. Mercredi, entrée libre.



Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente « Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel ». Jusqu'au 12 septembre, exposition « Voyageurs au Levant et dans la Grande Asie du XVII^e au XIX^e siècle ». Ouvert lu-ve de 8 à 20 heures, sa de 8 à 17 heures.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente « La nature dans tous ses états ». Jusqu'au 3 janvier 2010: « Le monde selon Suchard ». Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi. Jeudi 10 septembre à 11h15, démonstration publique des automates Jaquet-Droz.

Dimanche 13 septembre à 17 heures, concert autour du Ruckers dans le cadre de la saison 2009: « Questi vaghi concenti » par l'ensemble vocal et instrumental « Le papillon du Parnasse ».

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies: « Une ville en mouvement ». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 31 décembre 2010, exposition « Retour d'Angola ». Jusqu'au 16 mai 2010, exposition « Helvetia Park ». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

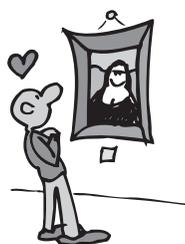
Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 28 février 2010, exposition « parce Queue ». Ouvert ma-di de 10 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch Fermé les 9, 10 et 11 septembre.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), du 12 septembre au 24 octobre, expo-

sition Gisèle Celan-Lestrangé, dessins pastels et gravures et Paul Celan, livres et manuscrits. Vernissage, 11 septembre de 17 à 20 heures. Ouvert ma-ve de 14 heures à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.

Jardin botanique (Pertuis-du-Sault 58) jusqu'au 4 octobre, exposition Claude Jeannotat, peinture acrylique et Alexa Vincze, décoration de vieilles chaises. Orangerie du Jardin botanique, jusqu'au 4 octobre, exposition des artistes Adajoux. Ouvert ma-di de 14 heures à 17h30. Entrée libre.



Humour

Théâtre du Pommier (rue du Pommier 9), vendredi 11 et samedi 12 septembre à 20h30: « J'cartonne! » - one nana show par Annadrey (Paris). Réservations: tél. 032 725 05 05 ou www.ccn-pommier.ch

Divers

NeuchàToi jeunes, dimanche 13 septembre de 17 à 21 heures, théâtre du Collège de la Promenade: « Ados et parents: l'absence des parents, liberté ou douleur? » (sketchs, témoignages, projection d'interviews, buffet sud-américain, soirée musicale). www.neuchatoi.ch

Association culture, excursions, nature (ACEN), samedi 19 septembre, excursion: « Sentier Nature (Le Locle) ». Inscription par écrit chez M. Yvan Renevey, Bellevaux 26, 2000 Neuchâtel, e-mail: info@acen.ch, jusqu'au 17 septembre.

L'actualité culturelle

Bourçons et voix céleste

Dans le cadre du 80e anniversaire des grandes orgues de Notre-Dame, le cycle «bourçons et voix céleste» se poursuit avec un nouveau récital dimanche 13 septembre. Anne-Caroline Traube-Prénat, titulaire de la classe d'orgue du Conservatoire de La Chaux-de-Fonds sera aux claviers et interprétera des œuvres tout spécialement indiquées pour cet instrument : le 2^e Choral en si mineur de César Franck et l'Adagio et final de la 3^e Symphonie de Louis Vierne.

Les qualités de l'instrument seront mises en valeur durant trente minutes par la talentueuse interprète, qui restera aux claviers pour la messe qui suivra le récital, à 18 heures.

Basilique Notre-Dame, dimanche 13 septembre à 17h30.

Piano et violoncelle



L'ensemble instrumental Les Chamberistes proposera dimanche 13 septembre, au menu de sa deuxième saison musicale, le duo piano et violoncelle de Birgit Frenk-Spilliaert et Etienne Frenk. Partenaires sur scène et dans la vie, ils mettent leur complicité au service d'un programme consacré aux grandes pages du répertoire piano-violoncelle, à savoir : les sonates pour viole de gambe et clavecin de Bach, la sonate op. 78 en

ré majeur de Brahms et La Folia de Marais.

Maison du Concert, rue de l'Hôtel-de-Ville 4, dimanche 13 septembre à 11 heures. Réservations : tél. 032 724 21 22.

Artistes Adajoux

L'Association des Amis du Jardin botanique accueille jusqu'au 4 octobre, l'exposition consacrée aux peintures et photographies de cinq artistes.

Enseignante retraitée Isabelle Sunier s'est formée à la peinture de 1981 à 1996. Ses techniques de prédilection sont la peinture sur soie, l'huile et l'aquarelle.

Willy Gerber a appris diverses techniques de dessin et les rudiments de l'aquarelle. Pour la présente exposition, il a choisi de montrer des vieux arbres, dont on perçoit la puissance de leur enracinement.

Béatrice Lipka est issue d'une famille d'artistes. Son moyen d'expression favori est la photographie, avec pour modèle la nature.

Aumônière auprès des personnes handicapées mentales, Anne-Marie Kohler a affiné sa sensibilité à ressentir la richesse des personnes qu'elle côtoie, au-delà des mots et des apparences. Sa recherche d'esthétisme se traduit dans ses photos de fleurs dont elle fait ressortir la beauté cachée. Adrienne Godio présente dans cette première exposition une série de clichés pris lors de sa visite au Jardin botanique de Kew Gardens à Londres. Elle a choisi pour thématique, les arbres qui, dans ce jardin, sont plusieurs fois centenaires et majestueux.

Orangerie du Jardin botanique, Pertuis-du-Sault 58. Ouvert du mardi au dimanche de 14 heures à 17h30.

Concert de jazz aux Moulins du Gor dans le cadre des journées du patrimoine

La musique des silences

A l'occasion des journées du patrimoine qui auront lieu ce week-end, l'Association des Amis du Gor de Vauseyon organise dimanche après-midi des visites guidées du site des anciens moulins. La journée se terminera par un concert gratuit du groupe de jazz Naanzook.

L'ensemble de jazz Naanzook se compose de Nicolas Simon au trombone, Jef Fleury aux saxophones, Carlos Tavares à la contrebasse et Yannick Gosteli à la batterie. Le quartet n'est pas une nouveauté dans l'histoire de Naanzook. Par contre, la formation avec trombone, saxophones, contrebasse et batterie est inédite. L'absence d'instrument polyphonique emmène le groupe vers des timbres encore inexplorés dans les formations précédentes.

«Silence 4tet»

Le concert de dimanche s'intitule «Silence 4tet». Naanzook y effectue de nouvelles expériences dans l'exploration des musiques de l'instant, enrichissant les possibilités de l'improvisation par des passages écrits qui rythment les envols basés sur des images, des signes, des envies...

Musique de l'instant

La composition «silences» jouée dimanche s'articule en huit mouve-



Le groupe de jazz Naanzook expérimentera dimanche au Gor du Vauseyon les musiques des «silences».

ments. Cinq sont écrits et font évoluer le thème vers une forme d'improvisation dirigée ou directement influencée par l'écriture comme cela se passe couramment dans le jazz. Les trois autres moments s'inspirent des expressions qui ont donné naissance au projet : les cris du silence – le silence s'écrit – le si lance ses cris - et laissent les musiciens créer en fonction des inspirations suscitées par les expressions qui deviennent ainsi de véritables partitions instantanées. Ici les maîtres mots sont communiquer,

conduire, suivre, inspirer, chercher et développer.

Pas d'esbroufe

Le travail est acoustique, sans aucun effet électronique. Les sons, les dérives sonores appartiennent donc à la seule technique du musicien qui se trouve confronté à sa propre palette musicale. Chaque interprète devient un voyageur qui explore un climat d'interaction

Moulins du Gor de Vauseyon, dimanche 13 septembre. Visites guidées à 14h, 15h et 16h. Concert gratuit à 17h.

Chronique culturelle



Culture et politique

Samedi, la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia a lancé un nouveau programme national de discussion visant à éclaircir les rapports ambigus entre la politique et la culture. Ce programme est complémentaire à l'exposition du Musée d'ethnographie inaugurée le même jour en présence du roi de Suisse, une exposition qui interroge sur les relations de la culture avec le pouvoir. Hasard du calendrier ? Ce mercredi 9 septembre, le Conseil national va tenter d'éliminer les divergences qui l'opposent encore au Conseil des Etats à propos de la future loi sur l'encouragement de la culture. On espère vivement que le Parlement saura préserver l'indépendance de Pro Helvetia et qu'il n'abandonnera pas à l'Office fédéral de la culture le soin de définir les objectifs stratégiques de la Fondation. De même, il est à espérer que la future loi reconnaisse enfin le rôle des villes dans le soutien à la culture en Suisse et contraigne la Confédération à élaborer une politique culturelle en étroite coopération avec les cantons et les communes.

Patrice Neuenschwander



Schneeberger Marianne
Jack sur le chemin de Noël
 Texte de Marie-Ange Voisin et
 Illustrations de Marianne Schneeberger
 L'âne Jack est le compagnon du Père Noël depuis de nombreuses années. Mais cet hiver, il se sent vraiment trop fatigué pour entreprendre une nouvelle tournée. Son ami l'oiseau parviendra-t-il à le décider? Jack sait-il que la petite Julie l'attend là-haut?
 En mettant en scène l'âne Jack et son long périple jusqu'au village, l'auteure tenait à évoquer les difficultés d'un enfant confronté à la maladie.
 36 pages, format 21 cm x 23 cm



Schneeberger Marianne
Les animaux du livre oublié
 Un lapin, un âne, un chien, un chat et un coq vivaient paisiblement dans une clairière. Un jour, ils découvrent un livre. C'est l'histoire des musiciens de Brême, et le lapin se met à la lire à ses amis.
 L'auteure raconte comment, dans un premier temps, le lapin-qui-sait-lire est exclu de l'aventure de ses amis, et comment il parvient à retrouver sa place parmi eux.
 48 pages, format 21 cm x 23 cm



Schneeberger Marianne
Un carton pour mon arbre
 Pierrot a grandi dans une maison plantée au milieu d'une clairière. Il y a quelques jours, sa maman lui a annoncé leur prochain déménagement au village. Mais comment Pierrot va-t-il emporter son arbre au village?
 32 pages, format 21 cm x 23 cm



Schneeberger Marianne
Martin perché sur un nuage
 Texte de Catherine Raimondi et
 Illustrations de Marianne Schneeberger
 Un arc-en-ciel et un nuage font le bonheur de Martin, un petit lutin. Mais bien vite, la peur de ne pas pouvoir redescendre s'installe.
 Ses amis, les animaux de la forêt, vont tout faire pour l'aider. Réussiront-ils?
 40 pages intérieur, format 21 cm x 23 cm



Schneeberger Marianne
L'Album - Souvenir de nos Doudous
 Texte: élèves de l'école enfantine
 Illustrations: Marianne Schneeberger
 Qui ne se souvient pas de la peluche, du nounours ou du morceau de tissu qui l'a accompagné tout au long des grands moments d'émotion de son enfance?
 Pendant quelques semaines, Marianne Schneeberger a eu le privilège de rencontrer les élèves de deux classes enfantines; ils lui ont parlé avec enthousiasme et fantaisie de leur doudou. Elle a récolté le récit de chaque enfant et peint le portrait de chaque doudou, afin d'en faire un album-souvenir.
 36 pages, format 21 cm x 23 cm

PROMOTION!

5 livres pour

80.-

au lieu de 115.-

2 livres pour

35.-

au lieu de 46.-



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel

- ex. de l'ouvrage **«Jack sur le chemin de Noël»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.-.**
- ex. de l'ouvrage **«Un carton pour mon arbre»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.-.**
- ex. de l'ouvrage **«L'album-Souvenir de nos Doudous»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.-.**
- ex. de l'ouvrage **«Les animaux du livre oublié»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.-.**
- ex. de l'ouvrage **«Martin perché sur un nuage»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.-.**
- ex. du coffret spécial Marianne Schneeberger **«5 livres pour Fr. 80.-»**
 Jack sur le chemin de Noël, Un carton pour mon arbre, L'album-Souvenir de nos Doudous, Les animaux du livre oublié, Martin perché sur un nuage.
- ex. de l'offre DUO de Marianne Schneeberger **«2 livres pour Fr. 35.-»**
 Un carton pour mon arbre, L'album-Souvenir de nos Doudous.

(TVA 2,4% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

Date: _____

Signature: _____

Le clin d'œil du délégué à l'environnement, à la mobilité et au développement durable

L'instant passé n'existe plus, l'instant futur n'existe pas... et le présent ?

Pierre-Olivier Aragno



Quelle question... Une chose est sûre : l'instant présent c'est maintenant, au moment où j'écris ces lignes... Enfin presque, parce que quand vous les aurez lues, ce sera déjà le passé. Par contre, à l'instant où je les écris, votre lecture est bien située dans l'avenir...

Il se passe donc quelque chose entre le futur et le passé... C'est l'instant présent, intemporel... Une espèce de pli entre les projets, les rêves, les utopies, les prédictions que l'on vit concrètement dans le passage infiniment bref de l'instant et qui se marquent immédiatement et de manière indélébile dans le passé.



In saisissable, non maîtrisable, nous vivons cet instant à chaque instant... Ce surf temporel nous conduit vers le futur... un coup d'œil en arrière pour caler nos perspectives et simuler les instants passés afin de tenter de comprendre et d'anticiper les instants futurs. Une course éternelle sans fin.

L'instant présent est un révélateur. C'est le seul moment où nous pouvons agir, notre seul moyen d'action. En ce début de millénaire, nous nous rendons compte que la somme de nos actions instantanées a une influence sur l'évolution de la planète et notamment sur la qualité de nos ressources vitales. Comment agir pour

que les futurs «instants» des générations futures puissent être viables et permettre à la civilisation humaine de se développer dans un cadre sain?

Que les philosophes me pardonnent cette réflexion de comptoir de bistrot... L'actuelle crise financière, cruelle et conflictuelle ne doit pas nous faire oublier que l'avenir ne s'arrête pas en 2011, même s'il est naturel de s'inquiéter du budget à l'échelle annuelle et de respecter les contraintes financières... Par contre, le monde que nous léguons aux générations futures se construit dans l'instant présent, sans attendre que le futur puisse changer les choses... C'est le principe du développement durable. En agissant avec une perspective à long terme, mêlant les aspects économiques, sociaux et environnementaux, l'objectif est de déclencher une autre dynamique, positive et motivante, répondant simplement au principe instinctif de perpétuer l'espèce...

P.-O. A.

La Ville jeune

L'Atelier des musées convie les 4 à 10 ans au Muséum d'histoire naturelle pour des ateliers intéressants et ludiques autour de «Parce Queue» et des «Oiseaux du lac et d'ailleurs...». Plus d'infos sur: www.atelier-des-musees.ch

Atelier de l'Imaginaire, reprise des séances dès mercredi 16 septembre de 14h30 à 16 heures et jeudi 17 septembre de 18 heures à 19h30. Cette activité s'adresse à tous dès l'âge de 4 ans et se pratique au sein d'un groupe, grands et petits se côtoient, chacun tourné vers sa peinture. Renseignements: Pilar Bravo, tél. 032 725 10 05.



La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h.
Tél. 032 722 62 22.
Installations extérieures: 9h à 20h.

Piscine de Serrières
Horaire: 9h à 19h.

Société Nautique de Neuchâtel (rte des Falaises 114), permanence d'aviro le lundi, mercredi, vendredi à 18h et samedi à 9h. Tél. 032 724 11 37, autres infos: www.aviron.ch, contact: info@aviron.ch

Football corporatif
Mercredi 9 septembre, terrain des Charmettes, 18h45, FEN fête l'Uni-Philip Morris, coupe.
Jeudi 10 septembre, terrain des Charmettes, 18h45, Metalor-Metronic, coupe.
Lundi 14 septembre, terrain des Charmettes, 18h45, Neotime-Nexans, coupe.

A 20h15, New-Look/C.-La Gondola, coupe.
Mardi 16 septembre, terrain des Charmettes, 18h45, Baxter-Raffinerie, coupe.

Football
Mercredi 9 septembre, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 18h, Serrières C2-Deportivo, juniors C.
Samedi 12 septembre, Pierre-à-Bot naturel, 9h15, Serrières E1-Le Locle juniors E. A 9h15, Serrières E3-Hauterive, juniors E.
A 10h45, Serrières E2-Le Locle, juniors E.
A 13h30, Serrières C1- Grpm Bas-Lac, juniors C.
Samedi 12 septembre, terrain du Chanet II (petit), 11h30, Xamax M11-Peseux-Comète, juniors D.
A 14h, Xamax M13-US Les Geneveys-sur-Coffrane, juniors C.
Samedi 12 septembre, terrain du Chanet I, 13h30, Xamax-Team Nord Vaudois et Broye, M14.
Samedi 12 septembre, Pierre-à-Bot

nouveau terrain synthétique, 14h30, Xamax-Servette de Genève, M16.
A 16h, Grpm ASI-Serrières-Foot Erguel, juniors A.
A 18h15, Espagnol-Coffrane, e ligue.
Dimanche 13 septembre, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 16h, ASI Audax-St-Imier, 2^e ligue.
Dimanche 13 septembre, stade de la Maladière, 16h, Xamax-Young Boys, Axpo super league.
Mercredi 16 septembre, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 20h15, Serrières-Béroche, 2^e ligue.

Hockey sur gazon
Dimanche 13 septembre, terrain de Pierre-à-Bot synthétique, 10h30, Neuchâtel HC2- Servette HC3, 1^{re} ligue.

Voile
Samedi 12 septembre, port du Nid-du-Crô, série monocoques dès 5m50 & multicoques dès 6m50. A disp: 11h, départ 11h30.



Le Conseil général a pris acte du rapport sur la location du bassin de Landeyeux par le Service des sports

Les cours de natation reprendront à Landeyeux

Le Conseil général a accepté lundi le rapport d'information concernant la location par la Ville de la piscine de Landeyeux par 13 voix (socialistes) sans opposition mais avec... 23 abstentions. Il a également pris acte, par 27 voix contre une et 8 abstentions, du rapport proposant de renoncer à la prolongation des funiculaires Ecluse-Plan et La Coudre-Chaumont.

Après l'abandon du bassin de Monruz, les Ecoles de natation du Service des sports devaient trouver une alternative pour maintenir leurs cours très prisés. Le Conseil communal a choisi le bassin d'Hôpital neuchâtelois à Landeyeux car c'était la solution la plus avantageuse. Provisoire, celle-ci ne permettra pas de maintenir l'ensemble des cours de natation.

Avis partagés

PopVertsSol a relevé le problème de la délocalisation du bassin de Landeyeux et exprimé ses craintes quant au fonctionnement d'une piscine qui fuit... Le PLR a également soulevé le problème de la fiabilité de ces infrastructures. Il se posait aussi des questions sur les tarifs des cours. Pour le PS, la solution du bassin d'Hôpital neuchâtelois répond partiellement aux besoins de la population, Landeyeux étant peu desservi par les transports publics. L'UDC s'est demandée si la Ville allait

payer le déplacement en car de participants extérieurs à la commune.

Des fuites d'eau

Nous devons trouver la solution la plus simple et la plus avantageuse et c'était au Val-de-Ruz, a déclaré la directrice des sports Françoise Jeanneret. Les quelques kilomètres nous séparant de Landeyeux ne sont pas insurmontables, selon elle. A noter que les prix des cours resteront identiques pour tout le monde. Concernant la fiabilité des infrastructures, le bassin de Landeyeux a connu deux épisodes de fuite. «Nous avons reçu la garantie que la piscine serait exploitable à la rentrée d'août», a expliqué la conseillère communale. Comble de malchance, elle a connu de nouveaux problèmes durant l'été. Néanmoins, les cours devraient reprendre fin novembre. Quant à l'éventualité de construire un nouveau bassin au Nid-du-Crô, elle sera discutée plus tard.

A l'exception de PopVertsSol qui a refusé le classement des motions à l'origine de l'étude du prolongement des funiculaires, les groupes se sont accordés sur le fait que les coûts engendrés par ces travaux seraient hors de portée de la Ville. «Il faudra attendre la réalisation du TransRun avant de remettre ces projets à l'ordre du jour», a commenté le conseiller communal Olivier Arni. Néanmoins, la discussion s'est poursuivie au sujet de la vente du petit hôtel de

Chaumont. Si le permis de construire n'est pas encore délivré, et l'acte de vente pas encore signé, cela ne saurait tarder. «Le projet devrait aboutir dans les mois à venir», assure Olivier Arni. Les travaux d'assainissements pourront alors débuter. Dans cette attente, une buvette est à disposition des promeneurs. (ak)



Auberge de jeunesse

Maria-Angela Guyot avait déposé une interpellation concernant le projet de construction d'une auberge de jeunesse à Neuchâtel. La double casquette du Conseil communal dans ce projet, l'empiètement sur une zone de protection de la nature, des problèmes de fluidité du trafic à l'Ecluse et de sécurité ont été relevés par la représentante de l'UDC. Le conseiller communal Alain Ribaux, suppléant de Françoise Jeanneret, a tenu à souligner le fait que la directrice du tourisme, présidente à la fois du Conseil communal et de la Fondation au Suchiez à l'origine du projet, n'avait aucun intérêt personnel dans la réalisation de celui-ci. Il est normal qu'une conseillère communale endosse plusieurs fonctions d'utilité publique, a-t-il ajouté.



Six nouveaux conseillers généraux ont siégé pour la première fois lors de la séance du Conseil général. Christophe Schwarb (PLR), Olivier Forel (PopVertsSol).



Le Conseil général adopte plusieurs modifications

Des outils m

Le Conseil général s'est offert lundi soir une caisse à outils bien remplie pour mieux maîtriser les finances communales. Il a adopté sans la moindre opposition une série de modifications du Règlement général proposées par la commission financière, qui devraient amener à mieux coller à la situation économique du moment.

Chacun au sein du Conseil général est toutefois conscient qu'il ne s'agit là que d'outils et pas encore de solutions. Mais le joli consensus qui s'est dégagé en commission puis en plénum augure d'une réelle volonté de ne pas laisser la Ville sombrer financièrement.

Planification financière roulante, mesures d'assainissement touchant les charges aussi bien que les recettes dès que les déficits cumulés sur deux ans dépassent la moitié de la fortune communale, plan financier sur quatre ans pour les investissements comme

Le nouveau conseiller communal Olivier Arni (à droite) a connu son baptême du feu lundi soir devant le Conseil général.





Une fois lundi soir. De gauche à droite : Roy Cairala (UDC), Michel Favez (PopVertsSol), Caroline Nigg (PopVertsSol), Luciano Bocchi (UDC),

 **Ligne 10**

Le Conseil communal a maintenu sa part au financement de la prolongation de la ligne 10 des TN au budget 2010 malgré la décision du conseiller d'Etat Claude Nicati de geler pour une année la participation de l'Etat à ce premier projet des 12 communes de la Communauté urbaine du littoral. C'est en substance ce qu'a répondu le conseiller communal Olivier Arni, directeur des transports, au groupe socialiste qui avait déposé une interpellation urgente à ce sujet.

La crise n'autorise pas la suspension de tout investissement, a relevé le socialiste Matthieu Béguelin, rappelant au passage que certaines communes très courroucées songeaient déjà à se désolidariser du projet de Réseau Urbain Neuchâtelois, menaçant par-là même la réalisation du Transrun. Le conseiller communal Olivier Arni a toutefois précisé que le Conseil d'Etat n'avait pas encore pris définitivement position au sujet de la ligne 10. Il a aussi rappelé que ce premier projet de la Comul avait valeur de test et que le remettre en question créait un climat de suspicion malsain. Le Réseau des trois Villes soutient la Comul dans cette affaire. Celle-ci suggère à l'Etat de puiser dans le Fonds d'aide aux communes pour financer sa part au projet. La crise apparaît en définitive plus institutionnelle que financière.

Modifications du Règlement général proposées par la commission financière

mais pas encore des solutions

pour le fonctionnement, mécanismes de compensation lorsque l'autofinancement des investissements tombe en dessous de 70% deux années de suite : les autorités disposent désormais de tout un arsenal de mesures pour mieux piloter financièrement le navire « Ville de Neuchâtel ».

A la même corde

Lors du débat, les socialistes ont dit préférer les choix politiques aux mécanismes comptables automatiques style frein aux dépenses pour maîtriser les finances des collectivités publiques. Thomas Facchinetti s'est déclaré satisfait du vrai consensus politique qui a amené tous les partis à tirer à la même corde pour faire face à une situation grave. Dans la même veine, Pascal Helle, pour PopVertsSol, a affirmé que l'élaboration d'un budget devait rester avant tout un acte politique. Et de protester une fois de plus contre les exonérations fiscales dont

profitent certaines grandes sociétés sises sur le territoire communal.

Pas de nouveau fonctionnaire

Amélie Blohm-Gueissaz, pour le PLR, s'est elle aussi félicitée du consensus trouvé. Elle a reconnu que la caisse à outils proposée par la commission financière imposait de nouvelles charges au Conseil communal et a espéré qu'il n'engagera pas un fonctionnaire supplémentaire pour s'en acquitter. Sylvain Brossin a annoncé quant à lui le soutien total de l'UDC aux propositions de la commission financière.

Règles difficiles à respecter

Au nom du Conseil communal, Alain Ribaux, directeur des finances, s'est félicité lui aussi du consensus apparu au sein du Conseil général pour améliorer la situation financière de la Ville et a salué le travail de la commission financière. Il a toutefois mis en garde : la

planification roulante quadriennale ne s'appliquera que globalement à de grands secteurs du budget, faute de personnel pour aller plus dans le détail ; le taux de 70% d'autofinancement sera très difficile à respecter et l'entretien du patrimoine immobilier risque d'en souffrir. Les priorités dans les investissements sont souvent dictées par des contingences extérieures et ne dépendent pas du Conseil communal. Bref, le « Ville de Neuchâtel » navigue en plein brouillard et le Conseil communal voit mal comment il pourra satisfaire aux nouvelles règles fixées par le Conseil général, règles qui ont au moins pour mérite de rassurer le législatif.

Satisfaits des modifications du Règlement général de la Commune adoptées à l'unanimité par le Conseil général, les groupes ont tous retiré leurs propositions qui visaient, avec des moyens différents, à une meilleure maîtrise des finances communales.

 Conseil général: dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole



Le groupe socialiste se félicite du consensus trouvé par le Conseil général pour maîtriser les finances de la Ville.

Groupe PLR

Fabio Bongiovanni: «Le groupe PLR a pris connaissance du rapport d'information concernant la location du bassin situé à Landeyeux. Malheureusement, il apporte plus de questions qu'il n'amène de réponse. En effet, il ne permet pas de connaître les priorités de la Ville dans ce domaine. On sait que les cours dispensés sont d'une grande qualité mais qu'ils ne sont pas autoporteurs. Cela signifie que les coûts inscriptions ne suffisent pas à payer les charges qu'il entraînent. La pilule est dure à avaler lorsque l'on sait qu'une personne qui ne réside pas dans la commune paye le même montant qu'un résident. La Ville supporte donc les coûts des cours pour tout le monde, De ce fait, plus on donne de cours, plus cela nous coûte. Le groupe PLR estime donc qu'il est nécessaire d'avoir une vision globale quant à ces cours plutôt que de faire dans le provisoire.»

Groupe socialiste

Thomas Facchinetti: «On le sait, une récession majeure frappe de plein fouet notre population et notre écono-

mie. La grande majorité de la population subit cette situation sans en être responsable. Que faire en Ville de Neuchâtel?

Notre action vise à assurer un niveau de prestations à la population qui permette de traverser la crise actuelle avec le moins de casse sociale possible. Pour un soutien fort à l'emploi et au niveau de vie, il nous faut cependant des finances communales aptes à faire face à ces défis. Celles de la Ville sont fragiles. Cette situation de vulnérabilité financière tombe au pire moment puisque c'est maintenant qu'il faut pouvoir soutenir la population en difficulté, promouvoir l'emploi et l'activité économique, notamment par des investissements judicieux.

Il faut rapidement corriger cette situation et nous avons formulé plusieurs propositions concrètes: nouveaux instruments de planification et maîtrise financière, analyse et optimisation des prestations, collaborations intercommunales renforcées, fusion de communes et priorités aux investissements rapportant une réelle plus-value pour l'activité économique, l'emploi et

les prestations sociales publiques. Nous voulons agir et mettre en œuvre des solutions constructives et innovantes. Les nouveaux instruments de maîtrise des finances de la Ville sur lesquels tous les partis politiques se sont maintenant mis d'accord sont un exemple de notre sens des responsabilités.»

Groupe UDC

Maria Angela Guyot: «Sans remettre en cause la nécessité d'une auberge de jeunesse à Neuchâtel, le groupe UDC soulignait, en 2008, la fragilité financière du projet et s'étonnait que le représentant du Conseil communal soit également président de la Fondation «Au Suchiez», promoteur du projet. En 2009, l'UDC relève les mêmes éléments et s'étonne de la réponse du Conseil communal qui ne voit aucune «incompatibilité objective» entre le fait de siéger dans une fondation qu'il définit «entité extérieure indépendante», et le fait de représenter nos autorités dans une telle procédure. Par ailleurs, le Conseil communal nous apprend que le cas «incendie» n'est pas problématique sur ce site et, partant, l'accès diffi-

cile par le SIS n'est pas relevant. Enfin, le Conseil communal a prévu des mesures d'assainissement du site historique rendu possible «grâce au chantier.»

Groupe PopVertsSol

Olivier Forel: «Suite à la récente résiliation de bail par la Ville aux divers locaux de l'ancien théâtre (l'actuelle Maison du Concert), mais aussi de la disparition de plusieurs locaux de répétition, le groupe PopVertsSol s'inquiète pour le futur d'une certaine culture neuchâteloise.

On peut certes qualifier cette culture d'alternative, mais l'importance, le nombre et le sérieux de ces acteurs culturels (comédiens, musiciens, danseurs, etc...) n'est plus à démontrer. C'est même souvent par ses actions que brille à l'extérieur la culture neuchâteloise.

D'où notre question: «chronique d'une mort dénoncée». Le Conseil communal peut-il nous donner l'assurance que, quoiqu'il advienne dans le futur, l'affectation culturelle de l'ancienne Maison du Concert (ancien théâtre) sera maintenue?»

A propos...



Enfin reconnue ?

« Il faut une présidence forte ! » a lancé Pascal Couchepin au sujet des réformes nécessaires à la présidence du Conseil fédéral. Elu pour un an par l'Assemblée fédérale, le président de la Confédération exerce en priorité des fonctions représentatives. Il est un « primus inter pares » et n'a pas d'autorité sur ses collègues qui sont ses égaux. Or, l'actualité politique démontre une nouvelle fois l'importance de cette fonction, dont la légitimité est régulièrement remise en cause et dont le rôle n'est pas toujours reconnu. Doit-on donner plus de visibilité aux faits et gestes de la fonction présidentielle ? On sait que le Conseil fédéral songe à prolonger la durée de la présidence. Ces réflexions, désormais traditionnelles, surviennent régulièrement lorsque le gouvernement est chahuté par l'opinion publique nationale ou internationale. Doit-on pour autant modifier le système dans le cadre d'une réforme des institutions que d'aucuns appellent de leurs vœux ? Non ! La fonction, telle qu'elle s'exécute aussi dans notre ville, ne justifie pas une adaptation qui relèverait de la cosmétique politique. Elle nécessite en revanche un appui certain aux niveaux de la communication, du protocole et du droit. Cet état major présidentiel chargé d'assurer la continuité des décisions et la pérennité de l'institution permettrait de lui donner la crédibilité qu'elle exige. N'est-ce pas là un but louable ?

Rémy Voirol

Police du feu

Visites périodiques

En application de la loi sur la police du feu du 7 février 1996 et de son règlement d'application du 24 juin 1996, l'inspectorat du **Service de salubrité et prévention incendie informe la population** qu'il procédera à une visite des immeubles dans le quartier suivant :

Fahys - Portes-Rouges

délimité par la forêt de Chaumont au nord, la voie ferrée au sud, la rue de Fontaine-André à l'ouest et les chemins de la Favarge et de l'Abbaye à l'est.

Direction de sécurité

La Ville officielle

Conseil général

Arrêté

proclamant élue membre du Conseil général
Madame Caroline Nigg
(Du 24 août 2009)

LE CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL

Considérant qu'il y a lieu de repourvoir un siège devenu vacant au Conseil général, par suite de la démission de M. François Konrad ;
Vu le résultat de l'élection du Conseil général du 27 avril 2008 ;
Vu la loi sur les Communes, du 21 décembre 1964 ;
Vu la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984,

arrête :

Article premier. – M^{me} Caroline Nigg, première suppléante de la liste SolidaritéS, à laquelle appartient le siège devenu vacant, est proclamée élue membre du Conseil général avec effet immédiat.

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié dans le journal officiel Vivre la ville ; il en sera délivré un exemplaire à M^{me} Caroline Nigg.

Neuchâtel, le 24 août 2009.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

La présidente, **Le chancelier,**
Françoise Jeanneret **Rémy Voirol**

Conseil général

Quels étaient les présents ?

Présidence de M. Blaise Péquignot (PLR), président.

Y compris le président, 37 membres sont présents : M^{mes} et MM. Matthieu Béguelin (Soc), Claude Béguin (Soc), Amina Benkais (Soc), Amelie Blohm Gueissaz (PLR), Luciano Bocchi (UDC), Fabio Bongiovanni (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Sylvain Brossin (UDC), Roy Cairala (UDC), Jonas de Pury (PLR), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Martine Docourt (Soc), Dorothee Ecklin (PopVertsSol), Philippe Etienne (PLR), Thomas Facchinetti (Soc), Michel Favez (PopVertsSol), Olivier Forel (PopVertsSol), Anne-Frédérique Grandchamp (UDC), Jonathan Gretilat (Soc), Maria Angela Guyot (UDC), Pascal Helle (PopVertsSol), Daniel Hofer (Soc), Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol), Philippe Loup (Soc), Nicolas Marthe (PLR), Caroline Nigg (PopVertsSol), Béatrice Nys (PopVertsSol), Hélène Perrin (Soc), Sabrina Rinaldo Adam (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Cristina Tasco (Soc), Christian van Gessel (PopVertsSol), Nathalie Wust (Soc), Joël Zimmerli (PLR), Laura Zwygart de Falco (Soc).

Excusés : M^{me} et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Raymond Maridor (Soc), Sandra Barbetti Buchs (PopVertsSol), Pascal Domatezo (UDC).

Le Conseil communal était représenté par M^{me} Françoise Jeanneret (Soc), présidente, M. Daniel Perdrizat (PopVertsSol), vice-président, M. Pascal Sandoz (PLR), M. Alain Ribaux (PLR) et M. Olivier Arni (Soc), conseillers communaux.

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés suivants :

- concernant la constitution d'une servitude à Belmont,
- concernant le traitement des propositions 07-403 et 07-404 et du postulat 07-505 « Pour une meilleure maîtrise des finances communales », adoptés par le Conseil général dans sa séance du 7 septembre 2009, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'à lundi 19 octobre 2009.

Neuchâtel, le 9 septembre 2009.

AU NOM DU CONSEIL
COMMUNAL :

La présidente, **Le chancelier,**
Françoise Jeanneret **Rémy Voirol**

Enquête publique

Demande de Monsieur Olivier De Bosset, architecte à Neuchâtel (Atelier d'architecture du Pommier), d'un permis de construire pour l'installation d'un ascenseur et l'aménagement des combles de l'immeuble 5, rue de la Raffinerie, article 555 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Henri Jacques Eugène Vuarraz. Les plans peuvent être consultés du 4 septembre au 5 octobre 2009, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés à la Police des constructions, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Police des constructions

Les Lundis des mots

Lundi 14 septembre à 18 heures à la Cave Bauermeister, rue des Moulins 21 : *Causerie un verre à la main*
Le sourire de Schiller, roman de Lucienne Girardier Serez.

A 20 heures au Temple du Bas : *Dieu est-il bon vendeur ?* Avec Serge Molla, Gilles Lugrin et l'agence Zébulon.

La chronique de ...

Electrification de la ligne Neuchâtel - Le Locle (II)

Yves Demarta



L'exploitation de la ligne Neuchâtel - Le Locle, passée de l'Etat de Neuchâtel aux CFF en 1913, coûtait fort cher, si bien que son nouveau propriétaire s'empessa de majorer le prix des billets d'une « surtaxe de montagne », elle-même rapidement doublée lorsque la Première Guerre mondiale compliqua l'approvisionnement en charbon.

Le plus souvent nocturnes, les travaux préparatoires à l'électrification (modification du profil des tunnels, neutralisation des infiltrations d'eau dans ces mêmes tunnels peu propices à l'électrification, remplacement des rails de 33 à 36 kg par des rails de 48 à 49 kg plus aptes à supporter le poids accru des futures locomotives électriques, allongement des voies d'évitement dans les gares en vue de la circulation de trains plus longs, mises en câbles souterrains des fils télégraphiques, téléphoniques et de signalisation) furent menés de 1928 à 1931. La pose de la caténaire fut réalisée de 1930 à 1931. L'ensemble de ces



Train amenant les travailleurs à l'entrée du tunnel de la Combe. Portail du côté de La Chaux-de-Fonds.

travaux fut effectué sans interruption aucune d'un trafic ferroviaire pourtant en voie unique.

Si l'abaissement de 50 à 60 cm du plan de roulement des quatre petits tunnels fut systématique, de manière à compenser leur étroitesse « ogivale » et leur hauteur insuffisante, l'adaptation des deux grands tunnels, tantôt maçonnés tantôt taillés, fut plus compliquée et ceci dans le but d'une limitation des coûts. Il n'était pas possible d'abaisser

la voie en secteurs maçonnés et de corriger la voûte en secteurs bruts pur des raisons de régularité d'une voie à 23‰ dans le tunnel des Loges et à 12,5‰ dans le tunnel du Mont-Sagne. Dans le premier, on haussa la maçonnerie des 2320 mètres les plus au sud, et abassa le plan de roulement des 940 mètres restants, y compris la gare des Convers. Dans le second, la partie méridionale percée dans de la roche ferme fut agrandie par le haut, alors que dans le 550 mètres les plus au nord, au

travers de couches marneuses friables, on conserva la maçonnerie d'origine, âgée d'une septantaine d'années, en abaissant la voie. Les travaux furent conduits par les ingénieurs Rothpletz et Lienhard, et leur entreprise bernoise, qui avaient percé les tunnels du Hauensten et du Simplon. La modification des deux tunnels coûta plus de 4 millions de francs, alors qu'en 1905, l'Etat de Neuchâtel l'avait budgétée naïvement à 4300 francs.

Le 3 octobre 1931, la ligne ferroviaire électrique Neuchâtel - Le Col des Roches était inaugurée. Les normes géométriques des tunnels admises n'étant pas respectées, les voyageurs l'empruntant aujourd'hui sont avertis qu'il ne leur faut pas se pencher aux fenêtres ouvrables des rames Colibri non climatisées. Un archaïque système de balais précède d'ailleurs l'entrée des tunnels de la ligne, procédé qui deviendra caduque lorsque ces rames Colibri, seront (prochainement) modernisées, climatisées, repeintes en rouge et blanc, et rebaptisées Domino.

Y.D.

A travers l'histoire



La rue du Bassin depuis son intersection avec la rue de la Place-d'Armes, vers 1895.



Et aujourd'hui.

Conseil général

Arrêté
proclamant élu membre
du Conseil général
Monsieur Michel Favez
(Du 24 août 2009)

LE CONSEIL COMMUNAL DE
LA VILLE DE NEUCHÂTEL

Considérant qu'il y a lieu de
repourvoir un siège devenu vacant au
Conseil général, par suite de la démis-
sion de M^{me} Carole Maeder-Milz;

Vu le résultat de l'élection du
Conseil général du 27 avril 2008;

Vu le désistement de M. Sébastien
Rieben, 1^{er} suppléant de la liste Les
Verts;

Vu la loi sur les Communes, du 21
décembre 1964;

Vu la loi sur les droits politiques,
du 17 octobre 1984,

arrête :

Article premier. – M. Michel
Favez, deuxième suppléant de la liste
Les Verts, à laquelle appartient le siège
devenu vacant, est proclamé élu
membre du Conseil général avec effet
immédiat.

Art. 2. – Le présent arrêté sera
publié dans le journal officiel Vivre la
Ville; il en sera délivré un exemplaire
à M. Michel Favez.

Neuchâtel, le 24 août 2009.

AU NOM DU CONSEIL
COMMUNAL :

La présidente, **Le chancelier,**
Françoise Jeanneret **Rémy Voirol**

**Activités des commissions
réglementaires**

Commission d'urbanisme

La Direction de l'environnement
informe que la Commission d'urba-
nisme de la Ville siégera les :

- mardi 29 septembre 2009**
- vendredi 23 octobre 2009**
- vendredi 20 novembre 2009**
- vendredi 18 décembre 2009**

Pour que les projets puissent être
inscrits à l'ordre du jour, ceux-ci
doivent impérativement être adressés
au Conseil communal 10 jours avant
la date de la séance.

Direction de l'environnement

La Ville officielle

Votation fédérale

Convocation des électrices et électeurs

Les électrices et les électeurs sont
appelés à se prononcer en votation
fédérale sur

- 1) l'arrêté fédéral du 13 juin 2008
relatif au financement additionnel
de l'AI par un relèvement tempo-
raire des taux de la TVA, modifié
par l'arrêté fédéral du 12 juin 2009
portant modification de cet
arrêté;
- 2) l'arrêté fédéral du 19 décembre
2008 portant suppression de l'ini-
tiative populaire générale,

le 27 septembre 2009

vu la circulaire du Conseil fédéral
aux gouvernements cantonaux, du 17
juin 2009;

vu la loi fédérale sur les droits poli-
tiques, du 17 décembre 1976;

vu la loi fédérale sur les droits poli-
tiques des Suisses de l'étranger, du 19
décembre 1975;

vu la loi cantonale sur les droits
politiques, du 17 octobre 1984, et son
règlement d'exécution, du 17 février
2003;

vu l'arrêté de convocation du
Conseil d'Etat, du 1^{er} juillet 2009,

le Conseil communal précise :

Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs
peuvent voter par correspondance au
moyen du matériel qui leur est adressé
personnellement par l'Administration
communale.

Le vote par correspondance ne
peut être pris en considération que si
les électrices et les électeurs introdui-
sent le bulletin de vote dans l'enve-
loppe correspondante et le mettent,
avec leur carte de vote comportant
leur signature et leur date de naissance,
dans l'enveloppe de transmission, à
timbrer.

L'enveloppe de transmission doit
parvenir à l'Administration commu-
nale le dimanche 27 septembre 2009 à
10 heures, au plus tard.

Vote par Internet

Les électrices et les électeurs
peuvent voter par Internet au moyen du
matériel qui leur est adressé person-
nellement par l'Administration commu-
nale pour autant qu'ils soient parmi les
8000 premiers à avoir signé un contrat
d'utilisation du Guichet unique.

Le vote par Internet doit être
**effectué par le biais du Guichet
unique le samedi 26 septembre 2009
à 12 heures, au plus tard.**

Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert le dimanche
27 septembre 2009 au bureau électoral
de Neuchâtel, Faubourg du Lac 1, de
10 heures à 12 heures.

Peuvent exercer leur droit de
vote les électrices et électeurs qui se
présentent personnellement, munis
de leur carte de vote comportant leur
signature et leur date de naissance.
**Aucun vote ne sera accepté sans la
carte de vote.**

**Personnes âgées, malades
ou handicapées**

S'ils en font la demande au
bureau électoral au 032/717 72 36,
jusqu'au dimanche matin 27 septem-
bre 2009, à 11 heures, les électrices et
les électeurs âgés, malades ou handi-
capés peuvent exercer leur droit de vote
à leur lieu de résidence, pour autant
que celui-ci se trouve dans leur
commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des
infirmités empêchent d'accomplir
lui-même les actes nécessaires à l'exer-
cice de son droit de vote peut se faire
assister, à son domicile ou au local de
vote, par deux membres au moins du
bureau électoral.

Qui peut voter ?

Ont le droit de prendre part à la
votation fédérale :

- a) les Suissesses et les Suisses, âgés de
18 ans révolus, domiciliés dans la
commune, s'ils ne sont pas inter-
dits pour cause de maladie
mentale ou de faiblesse d'esprit;

Echos

■ Aujourd'hui, le Conseil commu-
nal est représenté par M^{me} Françoise
Jeanneret, présidente, à l'Assemblée
générale de l'Association suisse pour
le Conseil des communes et régions
d'Europe-Lausanne.

■ Vendredi, M^{me} Françoise Jeanne-
ret, présidente, représentera les Auto-
rités communales, à la cérémonie de
pose de la première pierre du projet
TransEurope.

■ Le Conseil communal a adressé ses
vœux et félicitations à M^{mes} et MM.
Rose-Marie et Charles Dubey-
Menoud, Janine et Jacques Monnier-
Blösch, à l'occasion du 50^e anniver-
saire de leurs mariages, à Mmes et
MM. Edelweiss et Jean-Claude Vuille-
Jeanrenaud et Marie-Thérèse et Bern-
hard Riedo-Brügger, à l'occasion du
60^e anniversaire de leurs mariages.

■ Le Conseil communal a également
adressé ses vœux et félicitations à
M^{me} Hedwig Michel, à l'occasion de
son entrée dans sa 102^e année.

- b) les Suissesses et les Suisses de
l'étranger, âgés de 18 ans révolus,
lorsqu'ils en ont fait la demande à
la commune, s'ils sont originaires
de celle-ci ou s'ils y ont eu leur
domicile, à moins qu'ils ne soient
déjà enregistrés dans une autre
commune suisse.

Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction
du matériel de vote, les électeurs
peuvent obtenir son remplacement
auprès du Contrôle des habitants
jusqu'au vendredi 25 septembre 2009
à 16 heures.

Les électrices et les électeurs
peuvent obtenir de plus amples infor-
mations sur les modalités du scrutin :

- en se référant aux fascicules d'ex-
plications envoyés avec le matériel
de vote ainsi qu'aux divers articles
parus dans la presse;
- en contactant le Contrôle des habi-
tants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1,
au 032/717 72 20;
- en visitant le site Internet du
canton de Neuchâtel à l'adresse
www.ne.ch/vote

Neuchâtel, le 19 août 2009.

AU NOM DU CONSEIL
COMMUNAL :

La présidente, **Le chancelier,**
Françoise Jeanneret **Rémy Voirol**



Programme cinéma pour la semaine du 9 au 15 septembre

APOLLO 1 032 710 10 33
LE COACH
 1^{er} semaine. 7 ans sug 12 ans
 VF me au ma 15h30, 18h15, 20h30.
 Acteurs: Jean-Paul Rouve, Richard Berri,
 Anne Marivin.
 De Olivier Doran.

APOLLO 2 032 710 10 33
UN PROPHÈTE
 2^e semaine. 14 ans sug 16 ans.
 VF me au ma 14h, 17h15, 20h30.
 Acteurs: Tahar Rahim, Niels Arestrup,
 Adel Bencherif.
 De Jacques Audiard.

APOLLO 3 032 710 10 33
L'ABOMINABLE VÉRITÉ
 3^e semaine. 10 ans sug 12 ans.
 VF me au ma 18h, 20h15.
 Acteurs: Katherine Heigl, Gerard Butler,
 Bree Turner.
 De Robert Luketic.

APOLLO 3 032 710 10 33
L'ÂGE DE GLACE 3: LE TEMPS DES DINOSAURES
 1^{er} semaine. Pour tous sug.
 7 ans. VF me au ma 15h30.
 De Carlos Saldanha.

ARCADES 032 710 10 44
INGLOURIOUS BASTERDS
 4^e semaine. 16 ans sug 16 ans.
 VF me au ma 20h30, je au ma 14h.
 Acteurs: Brad Pitt, Diane Kruger, Til Schweiger.
 De Quentin Tarantino.

ARCADES 032 710 10 44
LES ENFANTS SONT PARTIS
 2^e semaine. 16 ans sug 16 ans.
 VO esp. s-t fr/all. me au ma 18h15.
 Acteurs: Oscar Martinez, Cecilia Roth,
 Arturo Goetz.
 De Daniel Burman.

ARCADES 032 710 10 44
DESTINATION FINALE 4
 3^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
 VF ve/sa 23h45.
 Acteurs: Krista Allen, Nick Zano,
 Shantel VanSanten.
 De David R. Ellis.

BIO 032 710 10 55
LES REGRETS
 1^{er} semaine.
 16 ans sug. 16 ans.
 VF me au ma 18h, 20h30.
 Acteurs: Yvan Attal, Valeria Bruni Tedeschi,
 Arly Jover.
 De Cédric Kahn.

BIO 032 710 10 55
LE PRINCE DE SANG MÊLÉ - HARRY POTTER 6
 9^e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
 VF me au ma 15h.
 Acteurs: Emma Watson, Daniel Radcliffe,
 Rupert Grant.
 De David Yates.

REX 032 710 10 77
NEUILLY SA MÈRE
 2^e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
 VF me au ma 15h30, 17h45, 20h15.
 Acteurs: Samir Sechir, Rachida Brakni,
 Farida Khelfa.
 De Gabriel Julien-Laferrrière.

REX 032 710 10 77
INGLOURIOUS BASTERDS
 4^e semaine. 16 ans sug 16 ans.
 VF ve/sa 22h30.
 Acteurs: Brad Pitt, Diane Kruger, Til Schweiger.
 De Quentin Tarantino.

STUDIO 032 710 10 88
UP - LÀ-HAUT
 7^e semaine.
 Pour tous sug. 7 ans.
 VF me au ma 15h15, 20h15.
 De Pete Doctor.

STUDIO 032 710 10 88
WHATEVER WORKS
 5^e semaine. 10 ans sug. 16 ans.
 VO angl. s-t fr/all. me au ma 18h15.
 Acteurs: Larry David, Evan Rachel Wood, Ed
 Begly Jr.
 De Woody Allen.



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline
 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Services industriels - électricité, eau,
 gaz (en dehors des heures d'ouverture
 des bureaux), tél. 032 717 83 00.

Services publics

Centre de loisirs, le « 131 » (Boine 31),
 tél. 032 725 47 25, lieu de rencontres et
 d'animation pour jeunes de 12 à 18
 ans, les mercredis (14h à 18h), vendredis
 (16h à 18h, 20h à 23h), samedis
 (14h à 17h).

Centre de puériculture, consultations
 de puériculture de la Croix-Rouge (av.
 du 1^{er} Mars 2a), tél. 032 886 886 6,
 tous les lundis de 14h à 17h, les mercredis
 de 10h à 11h30 et de 18h à
 20h, les vendredis de 14h à 17h. Perma-
 nence téléphonique du lundi au
 vendredi de 8h à 10h.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte
 tous les jours jusqu'à 20h30. Après
 20h30, le numéro du service
 d'urgence 144 communique les coord-
 onnées du pharmacien de garde
 atteignable pour les ordonnances
 urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins
 (LAMal) et d'aide aux activités de la
 vie quotidienne, collaboration avec
 les partenaires favorisant le maintien à
 domicile. Demande de prestations et
 d'informations: passage M.-de-Meu-
 ron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00,
 jours ouvrables de 7h30 à 12h et
 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant
 ou du dentiste, composer le
no 144.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

**Cultes du samedi 12 et dimanche 13
 septembre**

Sud:

Collégiale: di à 10h culte avec sainte
 cène.

Temple du Bas: Eglise ouverte du
 lundi au vendredi de 16h à 18h,
 samedi de 11h à 13h.

Nord:

Érmitage: di à 10h30, culte avec sainte
 cène.

Valangines: di à 9h30, culte.

Est:

Maladière: samedi 12 à 18h, culte
 Parole & Musique, avec sainte cène.
 «Qui est-il?» (Marc 8,27), Pierre Kauf-
 mann, taragot (instrument folklorique
 roumain) et Robert Märki, orgue
 jouent des pièces du folklore
 roumain.

Ouest:

Charmettes: samedi 12 à 17h30, culte
 tous âges, avec sainte cène.

Serrières: di à 10h15, culte avec
 sainte cène.

Portalès: di à 10h, culte ou messe.

**Deutschsprachige reformierte Kirch-
 gemeinde:** 13. September 9 Uhr, Got-
 tesdienst im Temple du Bas, Neuchâ-
 tel, abendmahl.

Églises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en por-
 tugais. Di à 10h et à 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à
 17h30, messe. Di à 10h15, messe en
 italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à
 10h30, messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert:
 sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en
 latin.

Chapelle de la Providence: di à 10h,
 messe en polonais.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage:
 di à 10h, célébration dominicale
 (aumônerie protestante 1^{er} et 3^e di) et
 catholique (2^e et 4^e di).

Église catholique chrétienne

Église St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-
 Vattel): di à 18h, messe.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:

Patrice Neuenschwander, journaliste
 Anne Kybourg, journaliste stagiaire

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
 • Télécopie: 032 717 77 10
 • E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Maxime Rebetez

Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires



L'instantané de Stefano Iori...



... MAHN: réunion des descendants de la famille Philippe Suchard

LA QUALITÉ DU SOMMEIL POUR TOUTE LA FAMILLE

MATELAS DE MARQUE

50% **MONTREUX - ZERMATT - VERBIER** **50%**
MEUBLES DU BATTOIR ♦ CASSE-PRIX

MATHOD ST-SULPICE COURTAMAN MEYRIN

entre Rte Cantonale entre Ch. du
Orbe/Yverdon Lausanne/Morges Morat et Fribourg Grand Puits

12 camions de livraison pour toute la Suisse



GRACE A VOTRE DON, DES ENFANTS
RETROUVENT UN CHEZ-SOI !

Sans les villages d'enfants SOS, des milliers d'enfants
seraient contraints de vivre dans la rue.



Veuillez me faire parvenir des informations sur les possibilités de dons et de parrainages.

Nom

Prénom

Rue

NPA/Localité

FA051B

SOS  VILLAGES D'ENFANTS

Envoyer à :

Amis suisses des Villages d'Enfants SOS, case postale, 3097 Liebefeld

Tél. 031 979 60 60, PC 30-31935-2

info@sos-kinderdorf.ch, www.sosvillagesdenfants.ch





Céline Badertscher et Zoé Bachmann, comédiennes amateurs des Ateliers de théâtre pour jeunes dévoilent les secrets de « La Baffe »

Aux frontières du virtuel

Les Ateliers pour jeunes du « Théâtre à tous les étages » proposent « La Baffe » qui aura lieu à la Maison du Concert le vendredi 11 septembre à 20 heures, ainsi que les samedi 12 et dimanche 13 septembre à 17 heures. Ce montage est une adaptation due à Cédric Pipoz de deux œuvres de François David : la pièce radiophonique « Têtes à claques », ainsi que le roman « La Gifle ». Il met en scène le thème du happy slapping, qui signifie en français « donner joyeusement des baffes ». Malgré ce nom aux connotations amusantes, ce phénomène est un fléau que cette pièce de théâtre dénonce. Céline Badertscher, 10 ans, et Zoé Bachmann, 20 ans, jouent toutes deux en tant que comédiennes amateurs dans ce spectacle. Elles nous emmènent dans les coulisses de « La baffe ».



« La Baffe » met en scène une bande de jeunes qui filment les agressions de leurs copains avec leurs portables.

Quelle est l'histoire que raconte « La Baffe »?

Céline Badertscher: C'est sur le happy slapping. C'est des jeunes qui donnent des baffes.

Zoé Bachmann: L'histoire se passe en banlieue avec une bande de slappeurs. Il y a toujours deux points de vue, celui de la victime qui vit mal la situation, et celui des agresseurs qui trouvent ça cool. Les grands entraînent les petits, et le meneur les obligent à pousser la violence des agressions toujours plus loin.

Comment définiriez-vous le happy slapping?

Céline: Des jeunes sont dans la rue par exemple, et ensuite ils frappent quelqu'un. Ils filment cette agression avec leurs téléphones portables. Ensuite, ils se passent la vidéo entre copains ou alors ils la mettent sur Internet.



En quoi consiste vos rôles dans cette pièce de théâtre?

Céline: Je joue un garçon qui fait du happy slapping avec sa bande de copains. Il est partagé : d'un côté, il aime

rester avec ses amis, mais de l'autre, il sait que ce qu'ils font n'est pas bien.

Zoé: Je fais partie des grands qui entraînent les petits à faire des agressions. Il y a également un meneur qui oblige toute la bande à agresser des gens de manière toujours plus violente.

Quelle leçon retirez-vous de « La Baffe » (happy slapping)?

Zoé: J'aimerais devenir institutrice. Cette pièce m'a ouvert les yeux sur le fait que les grands entraînent les petits. C'est quelque chose qui me touche. C'est bien d'avoir des amis. C'est même très important d'en avoir, mais il faut tout de même garder un esprit critique.

Céline: Je ne connaissais pas le happy slapping avant de commencer à répéter pour la pièce de théâtre. Au départ, j'hésitais à jouer cette pièce. Je ne comprenais pas bien. On m'a ensuite expliqué ce qu'est le happy slapping, et que c'était pour le dénoncer. Maintenant je me réjouis de jouer ce spectacle.

Zoé: Je tiens à ajouter que je trouve ambitieux de faire jouer cette pièce par des jeunes. Il faut savoir qu'il arrive un moment où le meneur fait une tentative de viol dans la pièce de théâtre. C'est une bonne chose de parler du happy slapping aux jeunes.

Avez-vous déjà été confrontées à des actes de violence?

Céline: A l'école, il arrive qu'il y ait des bastons, mais sinon je ne me suis jamais faite agressée.

Zoé: A l'école primaire, j'ai eu un élève difficile à gérer. Il est nécessaire d'apprendre aux jeunes le respect et la tolérance. Ce qui est terrible c'est l'effet de groupe.

Quel est votre sentiment par rapport à la violence chez les jeunes?

Céline: Je trouve que la violence n'est pas une bonne chose. Je n'aimerais pas me faire agresser.

Zoé: On aurait tous tendance à être violent. Le tout est d'apprendre à canaliser cette violence. Ce sont les parents, ainsi que les écoles qui sont responsables d'apprendre aux enfants à se maîtriser. Un de mes collègues a déjà été agressé. C'est dur de se remettre d'une agression. Il y a une sorte de déresponsabilisation face à la violence. Lorsqu'une personne est agressée, on lui dit toujours que les coupables ne pourront jamais être retrouvés. Lorsqu'il s'agit de mineurs, la responsabilité revient aux parents. Si un gamin fait une bêtise, il doit l'assumer.

Pensez-vous que les nouvelles technologies de l'information et de la communication (Internet, téléphones portables) puissent représenter un danger pour les jeunes?

Céline: Oui, il y a des images choquantes, et des messages qui peuvent blesser. Sur certains sites, on peut envoyer des messages. Si une personne inconnue donne un rendez-vous, il ne faut pas y aller. Il faut faire attention, même en discutant avec des copains. Quelqu'un pourrait faire

semblant d'être une personne que je connais.

Zoé: Actuellement, nous avons des outils géniaux. Personnellement, je pense savoir faire la part des choses, même s'il faut toujours faire attention. Avec les moyens actuels, il est possible de savoir ce que tout le monde fait.

Seriez-vous favorable à l'interdiction des téléphones portables dans l'enceinte des écoles pour limiter les dérives?

Zoé: Non, je pense que mettre des interdictions est une manière de déresponsabiliser les gens. C'est aux parents, et au corps enseignant d'établir les règles et les limites pour éduquer les enfants. Il est également important que les jeunes fassent leurs propres expériences. S'ils font des erreurs, il assument. Il faut qu'ils apprennent à prendre leurs responsabilités.

Céline: Dans mon école, on ne doit pas prendre nos téléphones portables avec nous, sauf en cas d'exception.



Qu'est ce que les spectateurs doivent retenir de « La Baffe »?

Zoé: Ce sont des faits qui existent. La situation qui est décrite dans cette pièce peut arriver dans le monde dans lequel on vit. C'est une manière de dénoncer le phénomène du happy slapping. Il est également très important que les enfants soient éduqués pour éviter qu'ils ne se transforment en l'un des personnages de la pièce de théâtre.

Céline: Je pense que c'est bien si les gens voient comment Nathalie (personnage victime d'une agression) se sent après l'agression. Il faut qu'ils voient ce que ça fait. J'aimerais que le spectacle serve à dénoncer le happy slapping.

Anne Kybourg